

CONTRIBUTIONS
DE LA DIVISION DES INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES
NO 15

Daniel BÉRUBÉ

Novembre 84

Cartographie des zones sensibles aux glissements
de terrain et des zones inondables d'un
secteur de la rivière Éternité
(région du Saguenay)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODE DE TRAVAIL ET RÉSULTATS	2
1- Travail de terrain	2
2- Photo-interprétation	2
3- Cartographie	4
CONCLUSION	7

LISTE DES FIGURES

Figure	1	Les unités écologiques du site du village-vacances-famille de Rivière-Éternité.....	5
Figure	2	Cartographie de la sensibilité des unités écologiques à l'inondation, aux glissements de terrain et à l'érosion.....	6

INTRODUCTION

Au cours du mois d'août 1984, la Société de développement touristique de Rivière-Éternité adressait une requête au gouvernement du Québec pour obtenir de l'information concernant les risques d'inondation et les risques de glissements de terrain du site sur lequel sera érigé un village-vacances-famille.

Le site du futur village-vacances-famille est situé aux limites immédiates du Parc Saguenay, en bordure de la rivière Éternité, dans la municipalité du même nom.

Les responsables de l'aménagement du site ne demandaient que des informations de nature qualitative et non quantitative; en d'autres termes, ils voulaient un document cartographique à grande échelle localisant les zones inondables et les zones de glissement de terrain.

MÉTHODE DE TRAVAIL ET RÉSULTATS

L'exécution du travail s'est réalisée en trois phases principales.

1- Travail de terrain

Une brève excursion de terrain a été organisée au cours de laquelle le site du village-vacances-famille a été visité en vue de reconnaître les paramètres du milieu importants pour la cartographie des zones inondables et des zones de glissements de terrain.

Ainsi ont été identifiés les principaux dépôts de surface avec leurs caractéristiques morphologiques et texturales et notées les dénivellations et la force des pentes.

2- Photo-interprétation

Les informations notées sur le terrain ont été généralisées par la photo-interprétation des photographies aériennes du site au 1: 10 000 (photographies panchromatiques noir et blanc).

Nous avons aussi reconnu quatre unités écologiques différentes sur le site (figure 1).

unité écologique (1)

Terrasse inférieure en bordure immédiate de la rivière Éternité;
alluvions fluviales actuelles; sable fin à sable très fin
loameux;

pente faible à nulle;

l'unité est régulièrement inondée au printemps.

unité écologique (2)

Talus de la terrasse supérieure;

alluvions fluviatiles sub-actuelles et fluvio-glaciaires;

sable fin à sable très fin loameux;

pente forte (20 à 25 pour cent) pour une dénivellation

moyenne de 10 mètres;

l'unité est très susceptible à l'érosion et aux glissements de terrain.

unité écologique (3)

Terrasse supérieure;

alluvions fluviatiles sub-actuelles et fluvio-glaciaires;

sable fin à sable très fin loameux;

pente faible à nulle;

unité sans risques d'inondation, d'érosion ni de glissements de terrain.

unité écologique (4)

Butte contrôlée par le roc en place;

Till mince sur roc (< 1 m); sable fin loameux;

pente nulle à moyenne;

unité sans risques d'inondation, d'érosion ni de glissements de terrain.

3- Cartographie

Les limites des quatre unités photo-interprétées ont été reportées manuellement sur un fond topographique au 1:2 000 (figure 2). Elles sont présentées en trois classes en regard des risques de dégradation du milieu:

- la terrasse inférieure (unité écologique ①) correspond à une zone à haut risque d'inondation (en toute apparence, inondations annuelles);
- le talus de la terrasse supérieure (unité écologique ②) correspond à une zone avec des risques d'érosion et des risques de glissement de terrain;
- la terrasse supérieure et la butte contrôlée par le roc en place ne comportent ni risques d'inondation, ni d'érosion, ni de glissements de terrain.